

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N° 526



SAISON 2021 - 2022



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES



Nos Partenaires



CETTE SEMAINE :

SECRETARIAT ADMINISTRATIF.....	3
COMMISSION ARBITRE.....	5
COMMISSION DELEGATION	9
COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION..	11
COMMISSION FEMININE.....	12
COMMISSION F.M.I	13
COMMISSION FOOT EN SEMAINE	
ET ENTREPRISE.....	16
COMMISSION FUTSAL	18
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	19
COMMISSION SPORTIVE	21
STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS....	22

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
 38360 SASSENAGE
 TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
 EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 5 Octobre 2021

Procès-Verbal N° 526

VŒUX ET QUESTIONS DES CLUBS

En prévision de l'Assemblée Générale d'Hiver du District, qui aura lieu le 20 novembre 2021,

Et en application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir **pour le 15 octobre au plus tard.**

TRESORERIE

FORFAIT GENERAL SENIORS - U20

Amende 90 €

Du 25 Septembre 2021

RUY MONTCEAU D5 E

Du 29 Septembre 2021

MARTINEROIS U20D2

Du 30 Septembre 2021

VINAY U20D2

FORFAIT JOURNEE

Du 2 Octobre 2021

Amende 32 €

DEUX ROCHERS 4 U13N3

VALLEE DE L'HEN 2 U13N3

FORFAIT APRES TIRAGE DE COUPE

Amende 140 €

Du 3 Octobre 2021

CHEYSSIEU CI F. MARCHIOL

BOSS CI F. MARCHIOL

ST LATTIER CH. L. GROS BALTH.

RIVES CH. L. GROS BALTH.

SUD ISERE CH. L. GROS BALTH.

ENT. F. DES ETANGS CH. L. GROS BALTH.

VIRIEU-VALONDRAS CH. L. GROS BALTH.

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 2 au 3 Octobre 2021

VOIRON-MOIRANS CI U15 P. DUBOIS

FONTAINE CI U15 P. DUBOIS

ST ANDRE LE GAZ CI U17 CREDIT AGRI

RO-CLAIX CI U17 CREDIT AGRI

BEAUCROISSANT CI F. MARCHIOL

PIERRE CHATEL CI F. MARCHIOL

MURETTE 3 CH. L. GROS BALTH.

VALLEE DE L'HEN 2 CH. L. GROS BALTH.

ST MAURICE L'EXIL 2 CH. L. GROS BALTH.

ECHIROLLES 3 D1

NON SAISI DE RESULTAT FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 2 Octobre 2021

GIERES 1 U13N1

GIERES 3 U13N3

BEAUREPAIRE U18FA8

POLIENAS FA8

ST MAURICE L'EXIL U13N1

ST GEOIRE EN VALDAINE U13N3

ENT. F. DES ETANGS FA8

ST QUENTIN FALLAVIER U13N3

MOS3R U13N3



E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr



COMMISSION ARBITRE

MARDI 5 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°526

REUNION CDA

Président : SABATINO Joseph

Présents : Luc Vagneux, Ludovic Trevisan, Sylvain Dethoor, Christophe Carretero, Jacques Charles, Eric Douvillé, Aboubakar Lalo, Nathan Guirado-Patrico, Carlos Fernandez, Léo Farkas, Stephane Cusanno, Ferdinand Yüksel, Mustafa Akyurek.

CARNET NOIR

La CDA a appris avec tristesse le décès du frère de Mourad Djouder. En ces circonstances douloureuses, la Commission présente ses condoléances émues Mourad et à sa famille.

AUDITION

Après audition de l'arbitre AZIB Adam, la Commission passe à l'ordre du jour.

DESIGNATION DES ARBITRES AA POUR LES MATCHS D3-D4

Lors de sa réunion plénière du mardi 28 septembre, la commission des arbitres a étudié la demande du bureau du District de supprimer **temporairement** la désignation d'arbitres assistants sur les rencontres de D1, suite à la pénurie d'arbitres en ce début de saison.

A cette date, le District de l'Isère compte 80 arbitres centraux, 16 arbitres assistants et 22 arbitres jeunes à jour de leur licence.

A ce jour, il est impossible de couvrir l'intégralité des matchs de D3 en arbitres. D'autre part, les clubs évoluant en D4 ne seront jamais arbitrés par des officiels, alors que ces clubs sont soumis au statut de l'arbitrage comme les autres. Cette situation n'est pas tenable. En conséquence, la CDA donne une suite favorable à la demande du bureau du District.

Les arbitres assistants actuels seront donc désignés en arbitres assistants pour la Ligue et en arbitres centraux du District, ce qui permettra de couvrir l'intégralité des matchs en D3 et certains matchs en D4 poule par poule.

La CDA est bien consciente de l'effort demandé aux arbitres assistants, ainsi qu'aux arbitres évoluant au plus haut niveau de notre District, mais face à cette situation exceptionnelle, il est nécessaire de prendre des décisions exceptionnelles.

Il est important de signaler qu'il s'agit d'une mesure temporaire et que la désignation de 3 officiels sur les 2 poules de D1 reprendra dès que le nombre d'arbitres sera suffisant.

Cette modification s'appliquera à compter du week end du 9 et 10 octobre 2021.

NOTES AUX ARBITRES :

- Seuls les arbitres ayant un dossier complet (fiche de renseignement et dossier médical validé) seront désignés avec engagement de présenter un pass sanitaire pour le match.
- Le pass sanitaire est obligatoire et contrôlé le jour du match pour officier, il sera aussi lors de toutes convocations sur le site du district de l'Isère.
- Les arbitres D1 et D2 sont tenus de vérifier les identités des éducateurs et de les renseigner sur la tablette.
- La liste complète mise à jour vous sera envoyée par mail dans les meilleurs délais.
- La CDA, par le biais de ces désignateurs vous demande de porter une attention particulière lors de la saisie de vos indisponibilités qui si mal effectuée génère des anomalies lors de la publication des désignations. Merci de rentrer correctement les dates et de bien saisir l'indisponibilité sur le District et la Ligue faute de quoi vous risquez de vous retrouver sur le pool des désignations.
Merci de votre compréhension
- En raison de la pandémie du Covid, les classements des arbitres ont été gélés depuis 2 saisons. Par conséquent, aucune modification n'a été apportée sur les classements. Une mise à jour sera effectuée concernant les arbitres adultes stagiaires et D5 qui depuis plusieurs saisons sont restés dans la même catégorie pour les remettre à niveau transmission des arbitres concernés au comité Directeur du District pour validation lors d'une prochaine réunion de celui-ci.
- Les désignations des catégories D3-D4- D5 – FEMININES seront assurées par Yuksel Ferdinand (06-17-14-62-03 - Mail yuksel.ferdinand@gmail.com)
- **Important :** *Pour que vos indisponibilités soient prises en compte, les arbitres doivent obligatoirement cocher les cases District et Ligue sur MyFFF.*
- Les arbitres désireux d'officier en Futsal sont priés de faire acte de candidature à la CDA.
- Il est rappelé aux arbitres de prévenir par **mail** à la CDA et copie au désignateur une indisponibilité tardive en incluant en pièce jointe le justificatif adéquat. Sans quoi le match ne sera pas modifié.
- Si deux arbitres sont disponibles le mercredi 13 octobre 2021 à St Pierre d'Allevard pour arbitrer la sélection U15 Isère contre la sélection Savoie, merci de contacter le désignateur Nathan Guirado.
- **RAPPEL – INDEMNITES ARBITRAGE COMPETITIONS DE DISTRICT**
> FONCTIONNEMENT DE LA PEREQUATION :
La péréquation est applicable sur les catégories seniors masculins de la D1 à la D3 et jeunes U20D1 et U17D1.
> Pour les autres catégories (coupes incluses hors finales) les frais d'arbitrage sont à répartir par moitié entre les deux clubs.

CONTROLE DES ARBITRES

Les arbitres seront observés selon la configuration de la désignation : seul ou à trois lorsque cette situation provisoire sera normalisée.

TUTORAT

Candidatures tutorat retenues :

AKSOYE Emre
SAIDIA Kamel
LHUILIER Ludovic
DESTRAS Patrick
ZEMZEMI Oualid
LEVYN Davis

BENMAHREZ Mohamed
CHOKOL Ahmad
DAPPEL Didier
HAGLI Georges
BESSAOUD Amar
TOUBAL Lassan

Nota : Vous devez remplir une feuille de rapport pour chaque rencontre et la retourner au District.

- Les désignations des tuteurs apparaitront en Délégué 2.
- Fichier à remplir à télécharger sur le site du District.
- Les frais seront réceptionnés par Luc Vagneux et transmis au secrétariat du district pour paiement.

- Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (4 passages obligatoires 20€ x 4) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA. Possibilité de voir le jour du stage avec le responsable sur place.
- La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes comme prévus, rajoute et donne les possibilités suivantes :
- * 2 contrôles jeunes gratuitement (comme existant).
- * ou 4 tutorats avec les arbitres débutants, avec indemnité comme ci-dessus (4 passages obligatoires 20€ x 4= 80€).

INFORMATIQUE

La CDA a entamé l'informatisation des données (fiches de renseignement, transfert des dossiers, archives...) pour faciliter le travail des dossiers des arbitres. Un panel se chargera de cette lourde opération dans les meilleurs délais.

DESIGNATIONS :

Veillez noter les coordonnées des désignateurs du District de l'Isère

Nom	Catégorie	Téléphone	Courriel
FARKAS Leo	Ligue adultes, D1- D2 - ASSISTANTS	07-85-98-74-44	designation.isere@gmail.com
YUKSEL Ferdinand	D3-D4- D5 – FEMININES	06-17-14-62-03	yuksel.ferdinand@gmail.com
GUIRADO-PATRICO Nathan	U20 ligue et district	06-68-68-31-61	designateur-u20-38@outlook.fr
CUSANNO Stéphane	U 17 + U15	06-46-41-36-44	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com

FORMATIONS : FIA 2021-2022 :

- 1ère formation : 16-23-30 octobre 2021-formation administrative 6 novembre 2021.
- 2ème formation : 08-15-22 janvier 2022- formation administrative 29 janvier 2022.
- Mails reçus des formateurs diplômés par la ligue : BRIOUA Mourad et PARENIN Léo indiquant qu'ils sont disponibles et partants pour faire la formation de la 1ère FIA du 16-23-30 octobre ; candidatures transmises à l'IR2F qui gère cette formation.

STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES :

Le stage des tests physiques de rattrapage est prévu le **11 novembre 2021** lieu à définir et il est obligatoire pour les arbitres absents le 11 septembre au TSF de Voiron.

FORMATIONS ARBITRES AUXILIAIRES

- Formation le 09 octobre 2021 à **Nivolas de 8h30 à 12h30** – Adresse : Stade des Muriers, 1184 Route de Vernay, 38300 NVOLAS VERMELLE.
- Les candidats doivent se munir avec leur licence, le masque et le pass sanitaire ainsi qu'une photo d'identité pour établir la licence.
- La formation débute à 8h30 heures précises sur le site demandé.
- Signature lors de l'inscription.
- Se munir d'un stylo, d'un carnet pour prise de notes et d'un sifflet d'arbitre.

Note importante : *les arbitres bénévoles et auxiliaires ne sont pas habilités à signaler le hors-jeu.*

NOMS DES CANDIDATS POUR CETTE FORMATION

NOM	PRENOM	N° licence	CLUB
AMORE	JEROME	2519429546	LCA FOOT 38
JARRAND ALLIER	RICHARD	2568615712	LCA FOOT 38
CADRAN	CYRIL	2546422956	FC VALLEE BLEUE
ANSELME	GABRIEL	1886514738	FC VALLEE BLEUE
MEILHEURAT	CELINE	9602684744	FC VALLEE BLEUE
BERNACHOT	SYLVAIN	2510786858	US CORBELIN
RUSHITI	AMZI	2547007010	AS DOMARIN
LOTHE	JEAN CHRISTOPHE	2538638959	FC VALLEE GUIERS

DIVERS

- CAP LIGUE : Candidats reçues : MM. Dousson Thomas, Aksoye Emre, Markovic Dragana, Hagli Georges, Chammy Badr.



RAPPEL : Les candidats adultes au Cap Ligue doivent être au minimum de catégorie D2 et avoir fait au moins 5 matchs dans leur catégorie (règlement LAURAFoot).
Suite aux problèmes COVID, les candidatures seront étudiées au cas par cas avec tous les critères demandés puis transmis à la LAURA au final pour validation par celle-ci.

COURRIERS ARBITRES

- HAGLI Georges : Demande transmise au Désignateur ;
- BERTHO Mayette : Rapprochez vous des deux clubs pour vous faire régler en envoyant vos notes de frais.
- GUILLOT Farah : Vous pouvez joindre un membre de la CDA pour toute question ou renseignement. Une permanence est également assurée le Mardi de 15h30 à 20h00

COURRIERS CLUBS

- ECLOSE CHATEAUVILLAIN, VOUREY / DEUX ROCHERS : Courriel pour absence d'arbitre. Enquête en cours, dossier transmis au responsable concerné pour suite à donner.
- ESTRABLIN : Nous vous confirmons que l'Arbitre n'as pas l'autorité pour contrôler le pass sanitaire. Le responsable Covid de chaque club est tenu de faire le contrôle pass sanitaire en amont et bien avant le contrôle des licences ;

ATTENTION

**LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES T'ES SUR LA TOUCHE**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

COMMISSION DELEGATION

Mardi 5 Octobre 2021 à 18H

Procès-Verbal N°526

Président : CICERON Fabien
Présents : CICERON Fabien, DUTCKOWSKI Yohan, HESNI Mohammed, AGACI Franck

PRESIDENT : CICERON FABIEN Portable : 06 33 54 57 25

DESIGNATEUR DELEGUES : DUTCKOWSKI Yohan Portable : 06 07 56 46 55

Permanence Commission : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :

E-mail : delegations@isere.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec en tête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

Pour le championnat : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

Pour les coupes : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

MESDAMES, MESSIEURS LES CORRESPONDANTS DE CLUBS :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués.

INFORMATION AUX DÉLÉGUÉS :

Pensez à bien saisir vos indisponibilités sur votre compte myfff.

Vos rapports doivent être saisis **au plus tard 24h** après votre match.

Plénière des délégués, ce **jeudi 7 Octobre 2021 à 18H30** au siège du district.

MESURES COVID POUR LES DÉLÉGUÉS

Il est demandé à tous les délégués de se déplacer avec leur masque et de respecter l'ensemble des gestes barrières ainsi que les mesures de distanciation sociales.

Les délégués doivent porter le masque dès leur arrivée au stade et le garder durant l'intégralité de la rencontre jusqu'à leur départ du stade

Il est aussi demandé à tous les délégués de mettre en place l'organisation de la vérification des pass sanitaires auprès **de toutes les personnes présentes sur la feuille de match**.

DÉSIGNATIONS :

WEEK END DU 9 ET 10 OCTOBRE				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
U17 D1 POULE A	VALLEE GUIERS	FC2A	Hugot Daniel	FRAIS AU CLUB VALLEE GUIERS
U17 D2 POULE C	VOREPPE	MURETTE	Soudani Hamid	FRAIS AU CLUB DE VOREPPE
SENIORS FEMININE A 11 D1	GF NIVOLAS	IZEAUX	Ahmed Hezam Zine	FRAIS AU CLUB DE NIVOLAS
U20 D1	ISLE S ABEAU	VILLEFONTAINE	Blanchefleur Bernard	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D4 POULE A	FROGES	ST MARTIN D'URIAGE	Mallet Marc	FRAIS AU CLUB DE FROGES
SENIORS D4 POULE A	CLAIX	PONT DE CLAIX	More Claude	FRAIS AU CLUB DE CLAIX
SENIORS D3 POULE D	BEAUVOIR	DOMARIN 2	El Rhaffari Reda	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D2 POULE A	LES AVENIERES	VOREPPE	Diasparra Guillaume	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	ST MARTIN D'HERES	MOS 3R	Cicéron Fabien	CAISSE DE PEREQUATION
SENIORS D1 POULE B	COTE ST ANDRE 2	ST MAURICE EXIL	Hugot Daniel	CAISSE DE PEREQUATION

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Mardi 05 octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N° 526

Président : M. Mallet
Présents : M Montmayeur
Excusés : J.P Bert ; F Agaci ;

COURRIERS

Courrier du club de Vallée Bleue concernant leur match en U17D3
Courrier du club de Vallée de l'Hien concernant un match en U13D3

BONUS-MALUS

Le bonus-malus seniors est à jour au PV numéro 525 sur le site du District de l'Isère Football

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes **dès lors que toutes les personnes désignées** auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Listes reçues ce jour et validée

Abbaye ; Artas ; Asieg ; Balmes Nord Isère ; Batie Montgascon ; Beaucroissant ; Beauvoir Royas ; Corbelin ; Domarin ; Domène ; Estrablin ; Frogès ; Goncelin ; L.C.A ; Manival ; Miribel ; Notre Dame de Mesage ; Pont de Claix ; Rives ; Ro-Claix ; Ruy Montceau ; St André le Gaz ; St Etienne de Crossey ; St Hilaire de la cote ; St Joseph de Riviere ; St Lattier ; Sud Isère ; Tunisiens St Martin Hères ; Turcs de Grenoble ; Uni Foot ; Vallée Bleue ; VerSau ; Vinay

Listes reçues ce jour et NON VALIDEE

Ascol 38 ; Beaurepaire ; Cremieu ; EG2F ; Eyzin ; Gières ; Izeaux ; La Cote St André ; La Murette ; Lauzes ; Seyssins ; Vézeronce ; Voiron Moirans ; Vourey

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District

COMMISSION FEMININE

Mardi 5 Octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°526

Président : ISSARTEL Jacques
Présents : BOUAT Gérard, TRUWANT Thierry

.....
Courriers : IZEAUX, DOMENE, MISTRAL, VER SAU, CROLLES, GT NIVOLAS TOUR ST CLAIR, GT A C N D, POLIENAS, O ST MARCELLIN, LA MOTTE SERVOLEX, ECHIROLLES, ISLE D'ABEAU, LA MURETTE

RAPPEL

Tous les courriers concernant le foot FEMININ sont à adresser à La COMMISSION FEMININE
Merci de bien vouloir noter les informations suivantes :Categorie, Niveau, Poule et date du match

FORMATION F M I

Pour les nouveaux clubs, intégrant les championnats seniors et U 18 F à 11 **des formations F M I seront programmées ; se rapprocher de Marc Mallet pour y participer.**
Pour les championnats à 8, des formations seront prévues courant octobre, la F M I étant opérationnelle pour la 2e phase

Coupe Seniors à 11 Monique Bert : le tirage paraîtra en fin de semaine

Coupe Seniors à 8 J.B Dalmasso : le tirage paraîtra en fin de semaine

U18 F A 8 POULE B

Suite au Forfait pour la 1e phase du GT TOUR ST CLAIR, celui-ci est remplacé par Le G U C

U 18 F A 11

Demande est faite au district du Rhône pour intégrer les équipes d'Echirolles et l'entente CREYS Morestel VEZERONCE HUERT Vallée du GUIERS dans leur championnat U 18 F

U 12

Suite à la réunion de Voiron réunissant une dizaine de clubs, pilotée par Jérémy Hugonnard Roche, un consensus s'est dégagé pour une pratique à 8.

Les clubs n'ayant pas un nombre suffisant de licenciées pourront faire une entente, et ce même, au dernier moment, le jour du plateau. Le but est de permettre à un maximum de filles de jouer

Les premiers plateaux auront lieu le 23 Octobre et les clubs pourront s'inscrire avant le 15 Octobre via le lien : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfo8AFiOMw_iRhyjUfa-e0HHVBdoU48jEJKa7LBXpuWkZAQ3g/viewform?vc=0&c=0&w=1&flr=0, ils pourront aussi se positionner pour recevoir ces plateaux.

Une périodicité de 3 semaines semble la meilleure solution pour cette pratique.

Une pratique à 5 pourra se faire de façon ponctuelle lors de rassemblements (type journée de la femme) ou de façon informelle via les clubs.



COURRIERS

POLIENAS : à l'avenir, veuillez appliquer la procédure concernant la plage comprise entre le vendredi (fermeture du district) et courant jusqu' au dimanche soir, en contactant le référent d'astreinte, seul habilité à gérer les différents problèmes pouvant intervenir.

Le n ° de téléphone et le nom de ce référent sont sur le site

L'ISLE D'ABEAU

Les inactivités totales ou partielles sont à notifier via footclubs

O ST MARCELLIN

Nous vous répondrons dès que possible sur les circonstances ayant amené le report de votre match, mais vous-même, vous ne respectez pas nos demandes liées à l'envoi de mails.

Nous demandons aux clubs de nous contacter via la boîte mail de la commission féminine, cela évite aussi d'encombrer la boîte de la sportive ou d'éviter la perte éventuelle de courriers.

LA MURETTE

Malgré vos explications, nous ne pouvons accepter votre demande de report (2e journée)

Si vos problèmes d'effectifs vous empêchent actuellement d'aligner une équipe, nous pouvons vous intégrer pour la 2e phase

PLENIERE : Date en attente

Le Président **J. Issartel**
06 34 87 23 55



COMMISSION F.M.I

Mardi 05 Octobre 2021 à 18h00

Procès-Verbal N° 526

Président : M. Mallet
Présents : M Montmayer ; JM Boulord
Excusés : F Ciceron
Absents :

RAPPEL IMPORTANT

LA FMI DOIT ETRE FAITE QUE LE MATCH SOIT JOUE, NON JOUE
EN CAS DE FORFAIT OU DE MATCH REPORTE, L'EQUIPE RECEVANTE DOIT FAIRE LA FMI

CONVOICATIONS

Modification

La commission FMI recevra le mardi 12 Octobre à **19h au District de l'Isère**
Mr SMACCHIA Fabrice arbitre du match Villefontaine contre FC2A en U20 D1
Mr BRUNET Philippe éducateur d'ECBF pour le match ECBF contre St Lattier en D3 poule B

COURRIERS

CVL38 : Est-ce que les joueurs qui ont une licence non valide peuvent participer à une rencontre

Dans la zone « Effectif », vous pouvez trouver des personnes qui peuvent ou non participer à votre rencontre. Cela peut arriver si cette personne n'est pas qualifiée le jour du match

Remarques Importantes : L'application feuille de match à travers son icône « i » transmet des informations qui sont affichées à titre « INDICATIF » sur un licencié. Il est de la responsabilité du club de vérifier par les voies officielles la qualification/participation de ses joueurs/joueuses à une rencontre. La FMI dans ce cas de figure n'est pas une voie officielle.

A partir du moment où le délai de qualification est dépassé, le club peut faire jouer son licencié s'il est certain que tous les papiers à fournir pour l'octroi de la licence ont bien été transmis

FMI - RAPPEL IMPORTANT DE DÉBUT DE SAISON

1. DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION (pas de changement)

- Play Store : 3.9.0.0
- Apple Store : 3.9.0

2. PARAMÉTRAGE UTILISATEURS / ÉQUIPES

ATTENTION => Le paramétrage des utilisateurs FMI a été réinitialisé. Toutes les associations utilisateurs / équipes ont été remises à blanc !

=> Les correspondants Footclubs des clubs doivent donc ressaisir **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs FMI avant les premiers matchs :

- Profil
- Gestionnaire feuille de match informatisée
- **Équipe affectée**

Les utilisateurs qui n'ont pas d'équipe affectée, ne doivent en aucun cas avoir la case « gestion de feuille informatisée » de cocher

The screenshot shows the 'Organisation > Utilisateurs Footclubs > Caractéristiques' page. It contains a form with various fields and checkboxes. The 'Gestionnaire' radio button is selected. The 'Gestion feuille de match informatisée' checkbox is checked. The 'Autif' dropdown is set to 'Autif'. The 'Niveau Footclubs' is 'Utilisateur débutant'. The 'Date de dernière connexion' is '24/07/2019 16:54:52'. At the bottom, there are buttons for 'Valider' and 'Rafraîchir', and a dropdown menu showing 'Libre / Senior'.

3. MOTS DE PASSE

ATTENTION => Les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs / FMI ont été réinitialisés.

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe **avant le jour J** :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

4. PRÉPARATION DES ÉQUIPES

L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) **UNIQUEMENT**.

Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

5. RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

UNIQUEMENT L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**.

Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante :

- Pour les matchs du samedi => entre le vendredi 22 heures et le samedi 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**
- Pour les matchs du dimanche => entre le samedi 22 heures et le dimanche 10 heures **impérativement, puis désactiver le wifi**
-

IMPORTANT :

- L'équipe recevante est en charge de la FMI c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface WEB.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, **il est inutile de récupérer de nouveau les données**, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

En cas de match non joué (forfait ou report de match), la F.M.I. doit être faite le jour même. Impossible de la faire le lendemain.

La F.M.I. doit être envoyée impérativement avant le lundi 13 h 00

COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

Mardi 05 octobre 2021 à 19h00

Procès-Verbal N° 526

Président : Patrick MONIER
Présent : Cédric DOLCETTI
Excusé : Farid EL MASSOUDI

CORRESPONDANCE

Courriel CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) :
foot-entreprise@isere.ffs.fr

- 13. **ASPTT 2 ST** : noté, report match vs Air Liquide. Accord du club et de la CFSE.
- 14. **Jarrie Champ 1** : noté. Transmis à la commission compétente.
- 15. **Ville de Grenoble, terrains** : noté, stade Espagnac disponible à partir du 11/10/2021.
- 16. **Deux Rochers 2** : noté, engagement équipe 2.
- 17. **Métropolitains** : noté, voir PV précédents.

NOTES AUX CLUBS

Information de la Commission des Règlements : les feuilles de match seront toutes contrôlées par la commission des règlements. Les équipes avec un effectif de licenciés qualifiés insuffisant ne pourront pas jouer et leur match ne paraîtra pas sur le site. Les matches non joués seront reprogrammés par la CFSE, les commissions des règlements et foot en semaine et entreprise autorisant le report des premiers matches. La CFSE rappelle que les feuilles de match doivent être scannées et transmises via Footclubs.

FOOT ENTREPRISE A 11

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

J02. Air Liquide – ASPTT 1 La Poste.

Lundi 11/10/2021, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J02. Exempts : ASPTT 2 ST, CEA Grenoble, GSE.

J03. ASPTT 1 La Poste – ASPTT 2 ST.

Lundi 18/10/2021, 20h00. Raymond Espagnac, Grenoble.

J03. CEA Grenoble – Air Liquide.

Lundi 18/10/2021, 20h15. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

J03. Exempt : GSE.

FOOT A 8

Les équipes avec un effectif de licenciés qualifiés insuffisant ne pourront pas jouer et leur match ne paraîtra pas sur le site. Les matches non joués seront reprogrammés par la CFSE, les commissions des règlements et foot en semaine et entreprise autorisant le report des premiers matches.

COUPE DE L'ISERE, FOOT A 8

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Le tirage au sort de la coupe a été effectué par Mr Christophe CARRETERO, président de la commission Futsal, et par Mr Joseph SABATINO, président de la commission des Arbitres.

T01. Umicore (D2) – Métropolitains (D1).

Lundi 11/10/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

T01. Turcs de Grenoble (D2) – Abbaye (D1).

Lundi 11/10/2021, 20h00. Bachelard, Grenoble.

Matches à jouer semaine du 11 au 14/10/2021

T01. Billeu (D1) – Brézins (D2).

T01. Saint-Georges-de-Commiers (D2) – Jarrie-Champ 1 (D1).

T01. Deux Rochers 1 (D1) – Rachais 1 (D2).

T01. Champagnier 1 (D2) – ASPTT 3 Sifac (D1).

T01. Rachais 2 (D2) – Touvet-Terrasse (D2).

T01. Fasson (D1) – Fontaine Les Îles (D2).

T01. Saint-Paul-de-Varces (D2) – Jarrie-Champ 2 (D2).

T01. Saint-Martin d'Uriage (D1) – Champagnier 2 (D2).

T01. Saint-Martin d'Hères (D1) – Poisat (D2).

T01. Exempt : Deux Rochers 2 (D1).

Matches à jouer semaine du 18 au 21/10/2021

Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.

Le tirage au sort du 2^{ème} tour de la coupe a été effectué par Mr Cédric DOLCETTI, membre de la commission Foot en Semaine et Entreprise, et par Mr Jean-Marc BOULORD, président de la commission des Règlements.

Si des équipes désirent jouer sur les terrains municipaux de Grenoble, contacter la CFSE.

T02. Rachais 2 (D2) – Saint-Martin d'Hères (D1).

T02. Brézins (D2) – Deux Rochers 1 (D1).

T02. Touvet-Terrasse (D2) – Rachais 1 (D2).

T02. Poisat (D2) – Billeu (D1).

T02. Jarrie-Champ 1 (D1) – Umicore (D2).

T02. Saint-Georges-de-Commiers (D1) – Turcs de Grenoble (D2).

T02. Deux Rochers 2 (D2) – Abbaye (D1).

T02. Fontaine Les Îles (D2) – Champagnier 1 (D2).

T02. Jarrie-Champ 2 (D2) – ASPTT 3 Sifac (D1).

T02. Saint-Paul-de-Varces (D2) – Saint-Martin d'Uriage (D1).

T02. Champagnier 2 (D2) – Fasson (D1).

T02. Exempt : Métropolitains (D1).

FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE A 8

Equipes engagées (24) : Abbaye, ASPTT 3 Sifac, Billeu, Brézins, Champagnier 1, Champagnier 2, Deux Rochers 1, Deux Rochers 2, Eybens, Fasson, Fontaine Les Îles, Jarrie-Champ 1, Jarrie-Champ 2, Métropolitains, Poisat, Rachais 1, Rachais 2, Saint-Georges-de-Commiers, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin d'Uriage, Saint-Paul-de-Varces, Touvet-Terrasse, Turcs de Grenoble, Umicore.

Les équipes engagées à tort ou manquantes sont priées de se faire connaître auprès de la CFSE.

Le tirage au sort des poules D2 a été effectué par Mr Janick LOUIS, membre de la commission de Discipline.

Championnat D1, composition de la poule : Abbaye, ASPTT 3 Sifac, Billeu, Deux Rochers 1, Eybens, Fasson, Jarrie-Champ 1, Métropolitains, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin d'Uriage.

Championnat D2, composition de la poule A : Brézins, Champagnier 1, Deux Rochers 2, Jarrie-Champ 2, Poisat, Rachais 2, Saint-Paul-de-Varces, Umicore.

Championnat D2, composition de la poule B : Champagnier 2, Fontaine Les Îles, Rachais 1, Saint-Georges-de-Commiers, Touvet-Terrasse, Turcs de Grenoble.

Calendrier D1 (poule de 10, matches aller/retour) : J01) 25/10/2021. J02) 08/11/2021. J03) 15/11/2021. J04)

22/11/2021. J05) 29/11/2021. J06) 13/12/2021. J07) 17/01/2022. J08) 24/01/2022. J09) 07/02/2022. J10) 28/02/2022.

J11) 07/03/2022. J12) 28/03/2022. J13) 04/04/2022. J14) 02/05/2022. J15) 09/05/2022. J16) 23/05/2022. J17) 30/05/2022. J18) 13/06/2022.

Calendrier D2 (2 poules de 8, matches aller/retour) : J01) 25/10/2021. J02) 08/11/2021. J03) 15/11/2021. J04) 22/11/2021. J05) 29/11/2021. J06) 13/12/2021. J07) 24/01/2022. J08) 07/02/2022. J09) 28/02/2022. J10) 07/03/2022. J11) 28/03/2022. J12) 04/04/2022. J13) 02/05/2022. J14) 09/05/2022. Selon les circonstances, les poules pourraient être amenées à évoluer.

Coupes, calendrier : T1) 11/10/2021. T2) 18/10/2021. T3) 07/12/2021. T4) 31/01/2022. 1/4 de finale) 14/03/2022. 1/2 finales) 11/04/2022. Finales) 13 et 20/05/2022.

COMMISSION FUTSAL

Mardi 05 OCTOBRE 2021 à 18h00

Procès-Verbal N°526

Président : CARRETERO Christophe
Présents : CARRETERO Christophe ; SUEUR Pierre

.....
Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

INFO :

Les feuilles de matchs doivent être scannées et transmises via footclubs dans les 48h.

FC Voironnais / Futsal Picasso : Reporté à une date ultérieure - Gymnase Lafaille 38500 COUBLEVIE.

Racing Club Alpin 2 / Vie et partage 2 : Reporté à une date ultérieure - Gymnase Le Vergeron 38430 MOIRANS.

Académie des collines / Espoir Futsal 38 : Reporté à une date ultérieure - Gymnase Georges Brassens 38780 PONT EVEQUE.

Pour connaître le protocole de reprise des compétitions régionale et départementale, veuillez-vous rendre sur l'accueil du site du DIF.

Pensez à faire vos demandes de licences auprès de la LAURA Foot.

Formation module découverte Futsal : les 16 et 17 décembre 2021.

1° journée de championnat D1 Futsal:

Les horaires affichés sont l'heure du début des rencontres.

Académie des collines / Espoir Futsal 38 : Reporté à une date ultérieure - Gymnase Georges Brassens 38780 PONT EVEQUE.

FC Voironnais / Futsal Picasso : Reporté à une date ultérieure - Gymnase Lafaille 38500 COUBLEVIE.

Futsal des Géants / Mistral Grenoble 1 : Le jeudi 07 octobre 2021 à 20h00 Gymnase des saules 38100 GRENOBLE.

Nuxerete Fs 38 2 / Mistral Grenoble 2 : Le dimanche 10 octobre 2021 à 15h00 Gymnase A. Bergès 38170 SEYSSINET-PARISSET.

Racing Club Alpin 2 / Vie et partage 2 : Reporté à une date ultérieure. Gymnase Le Vergeron 38430 MOIRANS.

2° journée de championnat D1 Futsal (du 18/10 au 24/10/21):

Futsal Picasso / Espoir Futsal 38 : Le vendredi 22/10/21 à 20h00

Gymnase Pablo Picasso, Echirolles.

JOGA 2 / FC Voironnais : Le samedi 23/10/21 à 17h00

Gymnase Alphonse Daudet, Grenoble

Futsal Pont de Claix / Mistral Grenoble 1 : Le lundi 18/10/21 à 21h00

Gymnase Victor Hugo, Pont de Claix.

Mistral Grenoble 2 / Futsall des géants 2 : Le vendredi 22/10/21 à 20h30

Gymnase Ampert, Grenoble.

R C Alpin 2 / Académie des Collines : Le dimanche 24/10/21 à 19h00

Gymnase Le Vergeron, Moirans.

Vie et Partage 2 / Nuxerete Fs 38 2 : Le samedi 23/10/21 à 18h00

Gymnase Croix de Verrine, Grenoble.



Coupe départementale Futsal :

Clubs engagés à ce jour :

Futsal Picasso ; A Futsal Pont de Claix ; Mistral Grenoble 1 ; Espoir Futsal 38 ; Futsall des géants ; Nuxerete Fs 38.

Veillez également me confirmer par mail au DIF via l'adresse mail de vos clubs vos engagements en coupe départementale futsal ainsi que vos créneaux de gymnase.

COMMISSION DES REGLEMENTS

Mardi 5 Octobre 2021 à 18 h 00

Procès-Verbal n° 526

[Mail commission : reglements@isere.fff.fr](mailto:reglements@isere.fff.fr)

Président : Jean Marc BOULORD

Présents : Aline BLANC, Lucien BONO, Patrice GALLIN, Daniel HUGOT, Gilbert REPELLIN, Gérard ROBIN.

Excusés :

RECEPTIONS RECLAMATIONS :

- Dossier n°1 - D5 – CHATTE 2 / MOIRANS 2
- Dossier n°2 - Challenge Lucien GROS BALTHAZARD – VALLEE de l'HIEN 2 et VALLEE de l'HIEN 3 : en attente

COURRIERS

Le pass sanitaire ne s'appliquera qu'à partir de 12 ans et 2 mois. Ce délai laissera deux mois aux adolescents afin qu'ils se fassent vacciner

MUTATIONS DE JOUEURS U20

Plusieurs clubs ont interrogé le district au sujet des mutations de joueurs U20 quittant un club qui va se déclarer en inactivité partielle (ou qui s'est déclaré).

Le District de football s'est rapproché du service juridique de la ligue qui a répondu :

« Il n'est pas possible de prononcer une inactivité en catégorie U20 sur footclubs car l'inactivité est possible sur les catégories U14/U15, U16/U17, U18/19 et SENIORS. Autant règlementairement qu'informatiquement, il n'est pas possible de faire une inactivité qu'en U20. En effet, un joueur U20 est considéré comme un joueur SENIORS même s'il joue dans un championnat jeunes...

Dès lors, si le club A souhaite récupérer les U20 du club B, ces derniers seront exemptés du cachet mutation **si et seulement si** le club B a déclaré une inactivité dans la catégorie SENIORS.

Dès lors, si le club B a un effectif SENIORS, les joueurs U20 souhaitant le quitter et aller dans le club A se verront apposer le cachet mutation sur leur licence. »

DECISIONS RECLAMATIONS :

N°1 : CHATTE 2 / MOIRANS 2 – SENIORS – D5 – POULE B – MATCH DU 26/09/2021.

La Commission, pris connaissance de la réserve d'avant match du club de **CHATTE** pour la dire recevable :

« Je soussigné(e) VOUREY YOANN licence n° 2598622683 Capitaine du club U.S. CHATTOISE formule des réserves sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club F.C. MOIRANS, pour le motif suivant : des joueurs du club F.C. MOIRANS sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain ».

2^{ème} partie :

Considérant ce qui suit :

- La vérification de la feuille du dernier match de l'équipe supérieure du club de **MOIRANS** évoluant en **D4, POULE C**.
- Ce club n'a pas respecté les dispositions de l'article 22 des Règlements Sportifs du District Isère Football.
- La dernière rencontre officielle de l'équipe **MOIRANS 1** contre CROLLES, en Coupe de France, a eu lieu le 10/09/2021.
- Sur cette feuille de match figure le nom des joueurs :
 - ANDREVON Stéphane, licence n° 2543298661.
 - CHAREF Yassine, licence n° 2568640473
 - HENRIQUE Jordan, licence n° 2518685394.
 - KAYA Mehmet, licence n° 2508680754
 - NEVEU Anthony, licence n° 2488317394
 - STRADY Anthony, licence n° 1926850487

Par ces motifs, la CR donne match perdu par pénalité au club de **MOIRANS** pour en reporter le bénéfice au club de **CHATTE**.

MOIRANS : (-1 (moins un) point, 0 (zéro) but)

CHATTE : (3 (trois) points, 3 (trois) buts)

Score à la fin de la rencontre : 0 / 3

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec en tête du club ou par courrier électronique envoyé de l'adresse mail officielle du club, devant la commission d'Appel du District Isère, dans un délai de 7 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District Isère Football.

COMMISSION SPORTIVE

MARDI 05 OCTOBRE 2021 à 14h00.

Procès-Verbal N°526

Président : Michel Vachetta

Présents : Annie Brault, Gérard Bouat, Bernard Buosi, Dan Marchal, Daniel Guillard.

Excusé : Amar Remli.

U10 / U11.

La commission rappelle aux clubs les directives données dans le PV de la semaine passée afin d'organiser au mieux les plateaux à venir.

Différentes demandes de club ont été traitées, nécessitant ainsi principalement des ajouts d'équipes et deux retraits d'équipe.

Saint Marcellin : plus de disponibilité en U10/U11.

Villefontaine 2 , vous êtes bien en poule F à la place de l'exempt 2 (oubli de la commission)

Il est rappelé que les poules étant au complet , il sera difficile de répondre à de nouvelles demandes pour cette 1° phase.

U13.

Niveau 3 poule X : forfait général de RUY MONTCEAU.

Incorporer BOURBRE 2 (veuillez vous rapprocher de LAUZES pour ce week end).

Responsable Daniel GUILLARD 06.87.34.22.88

U15 A 8.

Courriers Clubs : Seyssinet.

Seyssinet : Engagement d'une équipe à 8.

Une poule à 8 sera consultable sur le site cette semaine.

**La commission relance un championnat à 8 pour éviter de laisser sur le carreau des joueurs.
La commission encourage les équipes ayant fait forfait général à 11 de s'inscrire en foot à huit pour compléter la poule.
Ce championnat démarrera le 16 octobre.**

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94

U15 A 11.

Courriers Clubs : Voiron-Moirans, Charvieu, Cassolard Passageois, Fontaine, Gières, Crolles.

Voiron-Moirans et Fontaine : Forfait en coupe.

Charvieu : Engagement d'une deuxième équipe à 11.

Cassolard-Passageois, Gieres, Crolles : Horaires matchs.

Poule J : Intégrer Charvieu 2 à la place de l'Exempt .

Le match de la journée 1 du 25/09/21 Charvieu / ECBF est reprogrammé au 23/10/21.

Responsable Bernard BUOSI 06.74.25.85.94

U17.

Coupe crédit agricole : Forfait de RO-CLAIX / SAINT ANDRE LE GAZ.

D1 : Poule A : Suite à la suspension de terrain du club de VALLEE DU GUIERS le match du 9 octobre 2021 contre FC2A se jouera à DOMARIN à 17H30.

D2 : Poule C : Suite à la suspension de terrain du club de VOREPPE le match du 9 octobre 2021 contre La MURETTE se jouera à MANIVAL à 17H00 sur le synthétique.

D3 : Poule G : CREMIEU forfait pour le match du 9 octobre 2021 contre CVL38 1.

Responsable Dan MARCHAL 06.24.79.26.38.

U20.

Poule A : forfait général de Vinay et St Martin d'Hères

Courrier de Villeneuve : lu et noté

Responsable Gérard Bouat 06.08.33.54.49.

SENIORS.

Coupe de l'Isère : Forfait du club de BOSS contre Moirans.

Les matchs reportés sont dans les calendriers sur le site du district.

Responsable Michel Vachetta 06.25.25.31.32.

VETERANS.

Vétérans Grenoble : Allevard et Monestier annulent leur engagements.

Vétérans Nord Isere : Formafoot intègre la poule B.

Responsable : Amar REMLI 06.28.32.60.35

Le président
Michel VACHETTA.

STADES MUNICIPAUX GRENOBLOIS

PLANNING WEEK-END

Du vendredi 15 octobre 2021 au lundi 18 octobre 2021

STADE PAUL ELKAIM - TERRAIN FOOTBALL (GAZON)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U8-U9

GF38/FC ÉCHIROLLES/OC EYBENS à 10h30

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°1 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U6-U7

FC2A/AC SEYSSINET/FC SEYSSINS à 10h30

TERRAIN UFRAPS - TERRAIN N°2 FOOTBALL (SYNTH)

samedi 16 octobre 2021

Match U13 N3

FC2A 3/FC ST MARTIN D'HERES 6 à 13h30

Match U15 D3

FC2A 2/USVO 2 à 15h30

STADE PORTE VILLENEUVE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

samedi 16 octobre 2021

Plateau U11

AJAT VILLENEUVE/FC SUD ISERE/FC 4 MONTAGNES à 13h30

Match U13 N1

AJAT VILLENEUVE/AC SEYSSINET 2 à 13h30

Match U15 D2

FC AJAT VILLENEUVE/OC EYBENS 3 à 15h30

STADE SALVADOR ALLENDE - TERRAIN FOOTBALL (SYNTH.)

vendredi 15 octobre 2021

Match Vétérans

FC2A/OC EYBENS à 20h00



**STADE VAUCANSON - TERRAIN FOOTBALL
(Synthétique)**

samedi 16 octobre 2021

Plateau U8-U9

FC MISTRAL/US ABBAYE/OC EYBENS à 10h30

Plateau U10

FC MISTRAL/FC DEUX ROCHERS/AC SEYSSINET à 12h30

Plateau U11

FC MISTRAL/ES MANIVAL/FC ST MARTIN D'URIAGE à 12h30

Match U13 N1

FC MISTRAL/OC EYBENS 2 à 14h00

Match U13 N3

FC MISTRAL 2/US JARRIE CHAMP 3 à 14h00

Match U20 D2

ASIEG/AS VER SAU à 17h00

dimanche 17 octobre 2021

Match Seniors D5

ASGD/FC ST MARTIN D'URIAGE 2 à 15h00

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°1 FOOTBALL
(GAZON)**

samedi 16 octobre 2021

Plateau U10

US ABBAYE/FC VERSOUD/ES MANIVAL à 13h30

Match U13 N3

US ABBAYE 2/GF38 5 à 15h30

Match U13 N2

US ABBAYE/FC VALLEE GRESSE 2 à 15h30

**STADE STIJOVIC - TERRAIN N°2 FOOTBALL
(GAZON)**

dimanche 17 octobre 2021

Match U18F R1

GF38 2/CLERMONT FOOT 63 à 13h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°1
FOOTBALL (GAZON)**

samedi 16 octobre 2021

Match U15 R1

GF38/AS MONTFERRAND à 15h00

**STADE RAYMOND ESPAGNAC - TERRAIN N°2
FOOTBALL (SYNTHE)**

vendredi 15 octobre 2021

Match Vétérans

GSE/FC ÉCHIROLLES à 20h00

samedi 16 octobre 2021

Match U14 R1

GF38/AS MONTFERRAND à 15h00

lundi 18 octobre 2021

Match Foot Entreprise à 11

ASPTT 1/ASPTT 2 à 20h00

**STADE VERCORS - TERRAIN N°1 FOOTBALL
(SYNTH.)**

samedi 16 octobre 2021

Plateau U11

GF38 2/GF38 1/AC SEYSSINET à 10h30

Match U13 N2

GF38 3/ASJF DOMENE 2 à 10h30

Match U15F D3

GF38 3/AS FONTAINE à 14h00

Match Seniors D1

FC2A/ASIEG à 19h00

dimanche 17 octobre 2021

Match U18 R2

GF38 2/ST CHAMOND FOOT à 13h00

STADE ARGOUGES - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 16 octobre 2021

Plateau U11

FC2A 2/FC ST MARTIN D'HÈRES/ES RACHAIS 2 à 10h30

STADE PIERRE DE COUBERTIN (V.O) - TERRAIN SYNTHETIQUE

samedi 16 octobre 2021

Plateau U6-U7

USVO/GF38/UO PORTUGAL/AS FONTAINE à 10h30

Match U13 N2

USVO 3/US SASSENAGE à 14h00

Plateau U10-U11

USVO/FC PONT DE CLAIX/FC ÉCHIROLLES à 12h00

Match U13 N1

USVO 2/FC CROLLES à 15h30

Plateau U11

USVO 2/FC VERSOUD/AC POISAT à 12h00

Match U13 N1

USVO/AC SEYSSINET à 15h30

Plateau U11

USVO/FC2A/US GIÈRES à 14h00

Match U15 D2

USVO/FC MISTRAL à 17h00

